



SÉMINAIRE  
MONTRÉAL, 28-29 MAI 2015

ÉVALUATION **ENVIRONNEMENTALE** STRATÉGIQUE EN MATIÈRE D'**AMÉNAGEMENT**  
DU TERRITOIRE ET D'URBANISME : UN LUXE OU UNE NÉCESSITÉ?

**AQÉI**  
ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE  
POUR L'ÉVALUATION  
D'IMPACTS

 **SIFÉE**  
Secrétariat international francophone  
pour l'évaluation environnementale

Ce séminaire tient lieu du 23<sup>e</sup> congrès annuel de l'AQÉI.

ORGANISME HÔTE

**UQÀM** Département de géographie  
Université du Québec à Montréal

## INTRODUCTION

L'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI), le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) et leurs partenaires invitent les intervenants du domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'évaluation environnementale à prendre part à un séminaire ayant pour thème : « Évaluation environnementale stratégique en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme : un luxe ou une nécessité? ». Ce séminaire aura lieu au Cœur des sciences de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal), les 28 et 29 mai 2015.

## MISE EN CONTEXTE

L'évaluation environnementale stratégique (ÉES) est un processus formel et exhaustif servant à identifier de façon systématique les conséquences environnementales et sociales d'actions stratégiques, à en évaluer les impacts au regard de problématiques spécifiques (enjeux). À terme, l'ÉES permet d'identifier des solutions de rechange et des mesures d'atténuation des impacts ou de maximisation des retombées. Assortie de stratégies de participation du public à l'étape de sa réalisation, l'ÉES permet également d'intégrer les préoccupations des populations au regard de politiques, de plans et de programmes ayant une incidence sur l'environnement et la qualité de vie.

L'ÉES donne lieu à un rapport écrit dont les conclusions sont utilisées par les autorités imputables, ce qui en fait un instrument d'aide à la décision précieux. La publication du rapport d'ÉES donne aux parties concernées ou affectées par l'action stratégique envisagée des informations utiles à la compréhension des enjeux.

Ces caractéristiques de l'ÉES contribuent à l'acceptation sociale des actions stratégiques. En effet, l'acceptation sociale n'est pas seulement une affaire de majorité; elle tient largement à la sûreté des justifications des décisions sous le regard public et au respect des exigences de légitimité du processus décisionnel, ce à quoi contribue l'ÉES.

Aussi, la thématique du séminaire s'inscrit dans la réflexion entamée par les gouvernements successifs pour renforcer les mécanismes de reddition de compte des organismes publics, ce qui comporte l'obligation d'expliquer les effets de leurs décisions, notamment en matière d'aménagement et d'urbanisme. Le séminaire coïncide également avec le projet de modernisation du régime d'autorisation environnementale de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) dont une des mesures phares consiste à instaurer un processus formel d'ÉES.

## OBJECTIF

L'objectif du séminaire consiste à réfléchir au rôle de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) et des dispositifs de participation du public dans le processus menant à des décisions socialement acceptables en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il vise plus spécifiquement à se questionner sur l'apport de l'ÉES comme complément aux outils de planification à la disposition des praticiens du domaine et de son implantation dans le contexte spécifique du Québec.

## PROFIL DES PARTICIPANTS

Le séminaire s'adresse à un public large incluant les intervenants du domaine de l'aménagement et de l'urbanisme (les élus municipaux, les professionnels des services municipaux de planification et d'aménagement, les aménagistes des MRC, les bureaux d'études, les institutions gouvernementales, les agences de consultation publique, les chercheurs universitaires) ainsi que toute personne et tout organisme affecté ou concerné par l'évaluation environnementale et les actions stratégiques relatives au développement territorial.

## THÉMATIQUES

Les conférences et ateliers du séminaire s'articuleront autour de thèmes spécifiques, traités à travers les sept sessions prévues au programme.

### **Session 1 : Défis de la pratique de l'aménagement et de l'urbanisme et apport potentiel de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES)**

L'élaboration des documents de planification en matière d'aménagement et d'urbanisme se complexifie due à l'intégration de plusieurs paramètres d'analyse :

- les enjeux du développement durable : social, environnemental et économique;
- des échelles spatiales multiples (relatives à chaque enjeu);
- les niveaux administratifs;
- les valeurs portées par les acteurs en présence (personnes concernées ou affectées).

Cette session commence par un état des lieux de la pratique de l'aménagement et de l'urbanisme vu sous l'angle de la problématique de l'intégration. Il sera suivi d'un rappel des principaux outils de planification à la disposition des praticiens, d'une présentation des caractéristiques de l'ÉES et de son application au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

## **Session 2 : Cas d'application de l'ÉES ou démarches apparentées**

La session 2 sera consacrée à la présentation de cas d'application de l'ÉES aux actions stratégiques en matière d'aménagement et d'urbanisme sous la forme de :

- bilan de l'expérience par des personnes impliquées directement dans la réalisation de l'ÉES;
- présentation d'un bilan d'activité par l'autorité responsable de l'application des dispositifs d'ÉES.

## **Sessions 3-4-5 : Ateliers sur les défis d'une démarche d'ÉES**

Les sessions 3, 4 et 5 constituent autant d'ateliers portant sur les défis de l'application d'une démarche d'ÉES :

- Arrimage de l'ÉES aux pratiques existantes en matière d'aménagement et d'urbanisme;
- Mise en œuvre des documents de planification dans le contexte du morcellement des responsabilités sur le plan administratif;
- Gestion de l'information en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Chaque atelier se déroulera en trois phases : 1) introduction du thème par un expert, 2) discussion en groupes restreints, et 3) restitution en plénière avec l'ensemble des participants.

## **Session 6 : Complémentarité de l'ÉES aux outils de planification en aménagement et urbanisme : bilan des échanges et recommandations**

Un panel d'invités ayant participé aux activités du séminaire fera un bilan des échanges et formulera ses recommandations pour l'élaboration d'un dispositif d'ÉES appliqué à l'aménagement et l'urbanisme au Québec.

## **Session 7 : L'ÉES en matière d'aménagement et d'urbanisme au Québec : un luxe ou une nécessité?**

La session 7 donnera la parole aux représentants d'organismes qui jouent un rôle clé en matière d'aménagement et d'urbanisme au Québec. Chacun livrera ses réflexions sur la pertinence d'appliquer des dispositifs d'ÉES en matière d'aménagement et d'urbanisme au Québec et, le cas échéant, sur les défis à relever.

## **Conclusion et suites à donner**

En conclusion, les organisateurs formuleront des objectifs quant aux suites à donner aux réflexions et aux recommandations qui ont émané des échanges, au cours du séminaire.

## PROGRAMME

<b>Jour 1</b>	
08h30	Ouverture
<b>Session 1</b> Évaluation des impacts des actions stratégiques en matière d'aménagement et d'urbanisme	
09h00	Aménagement et urbanisme : le grand défi de l'intégration <i>France LEVERT, Comité développement durable, OUQ</i>
09h30	Outils de planification en matière d'aménagement et d'urbanisme : apport potentiel de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) <i>Jean-Philippe WAAUB, Département de géographie, UQAM Gilles Côté, SIFÉE; Jean-François Guay, UQAM</i>
10h00	Discussion
10h15	Pause
<b>Session 2</b> Application de l'ÉES aux actions stratégiques en matière d'aménagement et d'urbanisme	
10h30	Cas d'application 1 : Application de l'ÉES en matière de planification territoriale en France <i>Michèle PHELEP, MEDDE (France)</i>
11h00	Cas d'application 2 : ÉES appliquée à l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement <i>Frédéric TREMBLAY, Ville de Gatineau</i>
11h30	Cas d'application 3 : Application de processus d'ÉE aux actions stratégiques en matière de santé publique <i>Jean-Pierre LANDRIAULT, Direction de santé publique de la Montérégie</i>
12h00	Discussion
12h15	Repas du midi

### Session 3

ATELIER THÉMATIQUE 1 : Arrimage de l'ÉES aux pratiques existantes en matière d'aménagement et d'urbanisme

13h30 Présentation du thème par un expert

*Mario GAUTHIER, UQO*

14h00 Atelier

14h45 Restitution

15h15 Pause

### Session 4

ATELIER THÉMATIQUE 2 : Mise en œuvre des documents de planification dans le contexte du morcellement des responsabilités sur le plan administratif

15h30 Présentation du thème par un expert

*Gérard BEAUDET, Institut d'urbanisme, Udm*

16h00 Atelier

16h45 Restitution

17h15 Fin de la journée

17h30 Cocktail

**Jour 2**

**Session 5**

ATELIER THÉMATIQUE 3 : Gestion de l'information en matière d'aménagement et d'urbanisme

08h30 Présentation du thème par un expert

*Mathieu CYR, WSP  
Louise FECTEAU, Gaïa Environnement*

09h00 Atelier

09h45 Restitution

10h15 Pause

**Session 6**

Intégration de l'ÉES dans la pratique de l'aménagement et de l'urbanisme : bilan et recommandations

10h30 Bilan des présentations et discussions

*Michel A. BOUCHARD, Université McGill  
Michel GARIÉPY, Institut d'urbanisme, Udm  
Jean PARÉ, Jean PARÉ & ass.*

11h45 Discussion

12h15 Repas du midi



**Session 7**

Application des dispositifs d'ÉES en matière d'aménagement et d'urbanisme au Québec : est-ce possible?

13h30 Retour sur les scénarios possibles

*Gilles CÔTÉ, SIFÉE  
Louise FECTEAU, AQÉI*

14h00 Échange avec les intervenants clés

*Marie-Christine FOUCAULT, AARQ  
Christian SAVARD, Vivre en Ville  
Michel ROCHEFORT, CMM*

15h00 Discussion

15h30 Clôture

16h00 Fin du programme

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Mathieu CYR

Membre du conseil d'administration, Association québécoise pour l'évaluation d'impacts  
Chef d'équipe – Études socioéconomiques, WSP Canada Inc.

Michel GARIÉPY

Professeur à l'Institut d'urbanisme, Université de Montréal

Jean-Yves LALANDE

Consultant en environnement

France LEVERT

Présidente du comité développement durable, Ordre des urbanistes du Québec

François LESTAGE

Président, Association des aménagistes régionaux du Québec

Yan ROCHE

Directeur du département de géographie, Université du Québec à Montréal

Gérald RENAUD

Conseiller principal, SAGIE inc.

Marie-Odile TRÉPANIER

Professeur à l'Institut d'urbanisme, Université de Montréal

## COMITÉ ORGANISATEUR

Antoni CORMIER

Chargé de projets, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale  
Coordonnateur, Association québécoise pour l'évaluation d'impacts

Gilles CÔTÉ

Directeur, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale

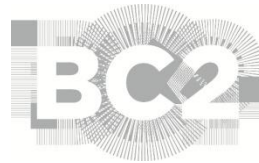
Louise FECTEAU

Présidente du conseil d'administration, Association québécoise pour l'évaluation d'impacts  
Présidente, Gaïa environnement Inc.

COLLABORATEUR



ASSOCIÉS



540, place Saint-Henri  
Montréal (Québec) Canada, H4C 2R9

AQÉI  
(514) 990-2190  
[www.aqei.qc.ca](http://www.aqei.qc.ca)  
[aqei@aqei.qc.ca](mailto:aqei@aqei.qc.ca)

SIFÉE  
(514) 288-2663  
[www.sifee.org](http://www.sifee.org)  
[sifee@sifee.org](mailto:sifee@sifee.org)

**AQÉI**  
ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE  
POUR L'ÉVALUATION  
D'IMPACTS

 **SIFÉE**  
Secrétariat international francophone  
pour l'évaluation environnementale